



Raccordement au réseau d'assainissement

Service de l'Eau et de l'Assainissement
296, avenue Bollée, CS 40010, 72039 Le Mans Cedex 9
02 43 47 39 00 (tapez 2)
eau.assainissement.guichet.unique@lemans.fr

Merci de cocher les cases appropriées ☒. Nous vous invitons à vous aider de la notice explicative en page 3 pour compléter ce formulaire.

TYPE D'OPÉRATION

- nouveau branchement
 fermeture définitive de branchement

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

- particulier : prénom et nom : _____
date de naissance : _____ lieu de naissance : _____
adresse : _____
adresse électronique : _____ téléphone : _____
- société : numéro de Siret : _____
prénom et nom du gérant : _____
adresse : _____
adresse électronique : _____ téléphone : _____

LIEU DESSERVI OU À DESSERVIR

- maison : adresse : _____
- appartement : numéro : ____ étage : ____ adresse : _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'ABONNÉ

- je suis le propriétaire
- je suis locataire : prénom et nom : _____
date de naissance : _____ lieu de naissance : _____
adresse : _____
adresse électronique : _____ téléphone : _____

DESTINATAIRES DES FACTURES

- travaux : adresser la facture au propriétaire
 adresser la facture à : _____
- branchement : adresser la facture au propriétaire
 adresser la facture à : _____
- consommation : adresser la facture à l'abonné(e)
 adresser la facture à : _____

Bon pour accord

fait à : _____ signature : _____
le : _____

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE

délai prévisionnel d'intervention : _____
date d'exécution : _____

SCHÉMA DE LOCALISATION

Merci de dessiner la position du branchement que vous envisagez, vu de dessus. Utilisez le schéma "séparatif", s'il existe des réseaux distincts pour les eaux usées et les eaux pluviales, ou "unitaire", s'il n'existe qu'un seul réseau.

Le trait en pointillés représente les limites de votre parcelle. Le trait double représente la limite entre le domaine privé et le domaine public (rue).

assainissement en séparatif

votre parcelle	
limite parcellaire gauche	limite parcellaire droite
trottoir	
chaussée	
réseau d'eaux usées	
réseau d'eaux pluviales	

assainissement en unitaire

votre parcelle	
limite parcellaire gauche	limite parcellaire droite
trottoir	
chaussée	
réseau unitaire	

MESURES

la distance du branchement est de : _____ mètres par rapport à la limite parcellaire : gauche, droite

la profondeur du branchement est de : _____ mètres

le diamètre du branchement est de : _____ millimètres